



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU CLUB DE PARIS ET DE L'INSTITUT DE FINANCE INTERNATIONALE (IIF)

### LES CRÉANCIERS OFFICIELS ET PRIVÉS ONT DISCUTÉ DES PROCESSUS DE RESTRUCTURATION DE LA DETTE EN COURS, DE LA COORDINATION ENTRE LE SECTEUR PUBLIC ET LE SECTEUR PRIVÉ ET DES ENJEUX CLIMATIQUES ET ESG EN MATIÈRE DE VIABILITÉ ET DE RESTRUCTURATION DE LA DETTE

La 20<sup>e</sup> réunion annuelle du Club de Paris et de l'Institut de finance internationale (IIF) s'est tenue le 27 septembre 2023 au Ministère français de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique. Les délégués ont abordé plusieurs sujets, notamment les progrès dans les processus de restructuration de la dette en cours dans les pays éligibles et non éligibles au Cadre commun de traitement de la dette du G20 et du Club de Paris, ainsi que des principaux enjeux examinés dans le cadre du Groupe de travail sur la restructuration de la dette souveraine (*Global Sovereign Round Table*, GSDR), notamment la comparabilité de traitement, la restructuration de la dette domestique et la coordination entre créanciers publics et privés. Les participants ont également examiné les outils des Banques multilatérales de développement pour mobiliser les financements privés, et ont discuté des enjeux climatiques et ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) pour les pays débiteurs, y compris les clauses de révision en cas de catastrophe climatique (*climate-resilient debt clauses*, CRDC) et l'amélioration des relations avec les investisseurs.

La rencontre a rassemblé les 23 membres du Club de Paris<sup>1</sup> ainsi que deux participants *ad hoc*, la Chine et l'Inde. Elle a également réuni des représentants du FMI, de la Banque mondiale et de plus de soixante organisations du secteur privé. Depuis 2001, cette rencontre annuelle représente l'opportunité de favoriser le dialogue et la coopération entre l'ensemble des créanciers, aussi bien officiels que privés, tout en permettant d'échanger sur les développements récents et les tendances à long terme en matière de dette souveraine.

Les chocs subis depuis 2020, associés au resserrement des conditions de financement mondiales, ont exacerbé les vulnérabilités en matière de dette dans de nombreux pays émergents et en développement. La coordination des créanciers est devenue plus difficile en raison de la complexité croissante du paysage de la dette. En outre, les considérations environnementales et sociales ont gagné en importance, en raison d'une urgence croissante à mobiliser à la fois des financements publics et privés pour soutenir le développement durable et financer la transition climatique.

Dans ce contexte, les participants ont échangé sur les solutions pour faciliter des restructurations de la dette souveraine ordonnées afin d'aider à rétablir la viabilité de la dette pour les pays débiteurs, notamment grâce à une coordination renforcées des créanciers et à un meilleur partage de l'information. Les intervenants ont salué les publications du FMI et de la Banque mondiale en matière de partage d'information et ont souligné le rôle du GSDR pour faciliter les discussions concernant l'architecture de la restructuration de la dette souveraine. Ils attendent également avec intérêt le prochain "rapport d'avancement" du GSDR lors des Réunions annuelles du FMI et de la Banque mondiale de 2023 à Marrakech, qui pourrait nourrir les travaux du G20 et du Club de Paris. Enfin, les participants ont exploré l'utilisation d'instruments de financement innovants pour faire face aux vulnérabilités financières liées aux chocs climatiques, qui pourraient permettre un allègement temporaire du service de la dette pour les pays touchés par des catastrophes naturelles.

---

<sup>1</sup> y compris l'Afrique du Sud, membre prospectif du Club de Paris depuis 2022